from: SUE 1779
Essais historiques...sur l'art des accouchemens

§. VI.

Art des Accouchemens chez les Romains.

Si l'opinion presque universellement reçue, au moins jusqu'au commencement de ce siecle, que les Romains se sont entiérement passés de Médecins pendant les premiers siecles de leur République, étoit vraie, il en faudroit nécessairement conclure, qu'ils n'ont dû avoir pendant tout ce tems que des Sages-Femmes pour la pratique des accouchemens; mais il s'en faut bien que cela ait été ainsi: quoique ce point de l'Art n'appartienne pas directement à l'Histoire des accouchemens nous avons cru cependant devoir le traiter ici séparément, parce qu'il ne nous a pas paru que les Auteurs qui s'en sont occupés, l'aient discuté avec assez de soin & d'impartialité.

C'est sur-tout l'autorité de Pline qui a induit en erreur à cet égard. *Mille peuples*, dit cet Auteur, *vivent sans Médecins, non pas toutefois sans médecine, comme le Peuple Romain qui fut plus de six cens ans sans Médecins. Hist. Nat. præm. lib. 29. Millia gentium sine Medicis degunt, nec tamen sine medicinâ, sicut Populus Romanus ultrà sexcentesimum annum.* Comment accorder ce passage avec celui du même Pline, que l'on trouve dans la Préface de son vingt-neuvieme livre, où il dit en propres termes: *le Peuple Romain qui ne tarda pas à recevoir les*

history-of-obgyn.com Digitized by Google
obgynhistory.net

autres Arts, témoigna de l'empressement pour la médecine, jusqu'à ce qu'en ayant fait l'épreuve, il la condamna. Populus Romanus, neque in accipiendis artibus lentus, medicinæ verò etiam avidus, donec expertam damnavit. Au même endroit Pline observe, que le Peuple Romain ayant chassé les Grecs de toute l'Italie, ils en excepterent nommément les Médecins, auxquels ils accorderent le privilege de rester dans leurs Villes. *Cùm Romani Græcos Italiâ expellerent, exceperunt Medicos.* Ces passages ne prouvent-ils pas aussi clair que le jour, que Pline n'est pas d'accord avec lui-même, & que le passage où il dit que les Romains ont été six cens ans sans Médecins, a été falsifié, & n'est point du tout de lui ?

Écoutons une nouvelle preuve : immédiatement après ces mots que nous croyons avec raison supposés, il écrit qu'*Archagatus* (49), Médecin Grec, étant venu à Rome, fut honoré des privileges des Sénateurs, que la Ville lui acheta une maison, afin d'avoir le moyen d'exercer publiquement son Art ; & ensuite il ajoute que cet *Archagatus* fut premiérement nommé Chirurgien ; que son arrivée à Rome remplit toute la Ville de joie, mais que peu après, sa cruelle méthode fit changer son nom de Chirurgien en celui de Bourreau ; & l'estime que les Romains avoient de la Médecine, en une aversion mortelle contre tous les Médecins : il est important de rapporter ici ses propres termes. *On dit qu'il fut appellé Chirurgien, qu'il fut reçu à Rome avec une joie extraordinaire, & que peu de tems après sa cruauté à couper & à brûler*

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

les malades, changea ce nom en celui de Bourreau, & rendit odieuſe la Médecine & tous les Médecins. Vulneratum eum tradunt fuiſſe vocatum, mireque gratum adventum ejus, mox à ſævitiâ ſecandi urendique tranſiiſſe nomen in Carnificem, & in tædium artem, omneſque Medicos. Si ce Médecin eſt venu à Rome avec beaucoup d'autres dans le cinquieme ſiecle de la fondation de cette Ville, les Romains n'ont donc point été ſix cens ans ſans Médecins. Veut-on à ce ſujet un témoignage encore plus poſitif que celui de Pline? Voici celui de *Denis d'Halicarnaſſe* (50). Cet Auteur rapporte que lors d'une peſte qui affligea la Ville de Rome, trois cens ans après ſa conſtruction, la contagion ſe répandit ſi fort, que ni les Médecins, ni les amis des malades ne ſuffiſoient à les traiter, tant le nombre en étoit grand. *Lib.* 10. *nec Medicis in tantâ ægrotantium multitudine ſufficientibus.* Une autre peſte dépeuplant la Ville, l'an 461 de ſa fondation, comme le remarque Pline, les Romains, ſur les Oracles des Sybilles, envoyerent en ambaſſade *à Epidaure*, Q. Ogulnius Gallus, pour faire tranſporter à Rome l'image d'Eſculape. Elle y arriva l'année ſuivante, & auſſi-tôt on lui éleva un Temple proche la Ville, & on lui fonda des Prêtres, qui ſans doute étoient Médecins, en ſorte que la Médecine y fut toujours depuis entretenue & cultivée.

Il eſt donc prouvé, comme deux & deux font quatre, que les Romains avoient des Médecins dès le troiſieme ſiecle de leur République, & qu'ils en ont toujours eu depuis. On pourroit même avancer qu'ils en ont eu en tout tems.

history-of-obgyn.com Digitized by Google
obgynhistory.net

Car enfin est-il croyable qu'étant toujours exposé aux travaux pénibles, & aux dangers continuels de la guerre, ils n'eussent pas parmi eux des personnes, qui par état s'occupoient du soin de panser leurs blessures, & de les soulager dans leurs maladies, tant externes qu'internes ? Or, quelles étoient ces personnes, sinon des Médecins ou des Chirurgiens ? Mais, dira-t-on, ils ne formoient pas corps ? à la bonne heure, ce n'en étoit peut-être que mieux ; mais c'étoient toujours des Guérisseurs. En examinant cette proposition sous ce seul point de vue, on seroit toujours fondé à soutenir qu'il y a toujours eu à Rome, soit des Médecins, soit des Chirurgiens, employés sous quelque nom que ce soit.

On trouvera réunies toutes les preuves que nous venons de rapporter, & plusieurs autres que nous omettons à dessein, dans une dissertation particuliere de Charles *Drelincourt* (51), intitulée, *Apologia Medica, quâ depellitur illa calumnia Medicos sexcentis annis Româ exulasse.*

Nous avons dit ci-dessus qu'Archagatus étoit le premier Médecin Grec de profession, qui ait paru à Rome ; qu'il y fut reçu d'abord avec les plus grands honneurs, mais que bientôt après ses opérations l'en firent chasser, ainsi que ceux qui l'avoient accompagné. Quelle qu'ait été la cause de cette expulsion, il est certain que l'aversion des Romains pour la Médecine des Grecs se soutint long-tems ; & il paroît que *Caton* (52) le Censeur la fortifia de tout son pouvoir. On sait à ce sujet la maniere dont cet homme sévere écrivoit à son fils Marcus, en parlant de ces Médecins, qu'il ne traite pas moins que de Des-

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

tructeurs du genre humain, *humani generis Deſtructores* : il finit par lui dire, *en un mot, ſouviens toi que je te défends les Médecins.* Cependant quelque irrité, quelque animé que fût Caton contre les Médecins, ſes expreſſions n'approchent pas encore de celles de Pline, qui ſont d'une force & d'une énergie qu'il eſt preſque impoſſible de rendre en françois ; *Periculis noſtris diſcunt*, dit ce Naturaliſte en parlant des Médecins Grecs, *experimenta per mortes agunt, & animas noſtras negotiantur. Ils s'inſtruiſent par nos dangers, font des expériences aux dépens de notre vie, & trafiquent nos ames.* Quelle différence de cette traduction littérale avec l'original ! Je ne veux nommer perſonne : mais combien de Médecins, encore de nos jours, n'y a-t-il pas, auxquels ces expériences conviendroient à la lettre ?

Juſqu'ici j'ai prouvé par les autorités des Auteurs, & par des preuves morales tirées de la nature même des choſes, que l'opinion que les Romains euſſent été ſix cens ans ſans Médecins, n'étoit pas ſoutenable ; il me reſte à examiner, ſi l'Hiſtoire même de la République ne peut pas fournir encore de nouvelles preuves. Mais afin de ne pas m'écarter de mon ſujet, & de prévenir une objection qu'on ſeroit en droit de me faire, ſavoir que le point que je diſcute, n'a rien de relatif à l'Hiſtoire des accouchemens chez les Romains, c'eſt de cette Hiſtoire même que je vais tirer les armes avec leſquelles je prétends combattre de nouveau l'opinion qui a été ſi long-tems accréditée.

Pline, après nous avoir aſſuré, comme je l'ai

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

déjà dit plus haut, que les Romains avoient été six cens ans sans Médecins ni Chirurgiens, dit dans un autre endroit de son Histoire, *lib.* 8, *cap.* 9 *Auspicatius enecta parente gignuntur, sicut Scipio Africanus prior natus, primusque cæsarum à cæso matris utero dictus; simili modo natus est Manilius qui Carthaginem cum exercitu intravit.* Ce passage fait voir qu'on avoit sauvé, par l'opération césarienne, pratiquée à Rome, Scipion l'Africain l'ancien, ou Publius Cornelius Scipion, le premier des Césars ainsi appellé, parce qu'on l'avoit tiré par incision du ventre de sa mere, *à cæso matris utero*, & Manilius qui entra dans Carthage, à la tête d'une armée. Nous remarquerons ici en passant, qu'on a cru jusqu'ici assez légerement que par ces mots, *primusque Cæsarum à cæso matris utero*, Pline avoit entendu parler de Caïus Julius César qui devint Empereur, comme s'il n'étoit venu au monde que par l'ouverture du corps de sa mere morte. Mais a-t-on pu ignorer qu'Aurélie, mere de Cesar, a vécu long-tems après la naissance de son fils, qu'on connoît le pere & le grand-pere de César, qui ont porté avant lui le même nom joint à celui de Jules; sur quoi on peut consulter Jean-Mathias Glardorpius (53) qui a fait un traité, *ex professo, de familiâ gentis Juliæ?* Ne sait-on pas en outre que dans la famille Julia, dont Cesar étoit, il y avoit deux branches, dont l'une portoit par surnom celui de Tullius, & l'autre celui de César, lequel suivant le rapport de Pline, venoit d'un premier César, *primus Cæsarum*, qui l'avoit donné à sa branche, parce qu'il avoit été tiré du sein de sa mere par

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

inciſion, *à cæſo matris utero*? Il eſt donc démontré que le paſſage de Pline que nous venons de citer, ne regarde nullement Jules Céſar, Empereur, mais plutôt celui qui a donné lieu à la ſeconde branche de ſa famille, de laquelle il étoit iſſu.

La conſéquence la plus utile qu'on puiſſe tirer de cette diſcuſſion, c'eſt que la véritable érudition eſt difficile à acquérir, & qu'il réſulte toujours de grandes erreurs de la tranſpoſition mal raiſonnée des propoſitions d'un Auteur dont on ſaiſit mal le ſens, & qu'on interprête d'après les premieres idées qu'a fait naître ſa propoſition. C'eſt pourquoi on ne ſauroit apporter trop d'attention & de réflexion en liſant un ouvrage, quelle que ſoit la matiere qu'il traite, afin de ne pas ſe tromper ſur un fait, ou un paſſage important, qui préſenteroit un ſens tout différent de celui que le Lecteur peu attentif auroit ſaiſi; mais je ſens que je m'écarte de mon ſujet principal, pour m'occuper d'un autre ſur lequel je ſerai peut-être pris plus d'une fois en défaut dans le cours de cet ouvrage. Je m'arrête à tracer des regles dont il ſeroit bien à deſirer que je ne me fuſſe pas écarté le premier: quoi qu'il en ſoit, je reprends le fil de ma diſcuſſion.

Il eſt conſtant d'après le témoignage de Pline, que Scipion, Céſar, & Manilius ou Manlius Torquatus ont été tirés du ventre de leur mere morte ou vivante par l'opération céſarienne, d'où elle a pris le nom qui lui eſt reſté. Ce fait prouvé, le premier, c'eſt-à-dire celui qu'allegue le même Auteur, que les Romains ont été ſix cens ans ſans Médecins ni Chirurgiens, doit

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

nécessairement être faux : car enfin, par qui auront pu avoir été faites ces opérations césariennes? Si l'on croit le récit de Pline, ce n'aura point été par des Médecins, puisqu'il n'y en avoit point alors à Rome, suivant lui. Dira-t-on qu'elles ont été pratiquées par des femmes, c'est-à-dire par les Sages-Femmes, qui, comme on le verra bien-tôt, étoient réellement en possession de pratiquer les accouchemens? Non sans doute; cette idée seule répugne à la délicatesse, à la douceur, & même à la timidité qui paroît annexée à leur sexe. Par qui donc auront été pratiquées ces opérations? Par qui? Par des hommes très-certainement. Il n'y a qu'un moyen bien simple d'accorder les deux faits rapportés par Pline qui paroissent si contradictoires, c'est de dire, que lorsque cet Auteur a avancé que Rome avoit été six cents ans sans Médecins, il a entendu parler des Médecins Grecs seulement (encore sa proposition ne seroit-elle pas bien exacte, puisque Archagatus, le premier Médecin Grec qui se soit établi à Rome, y est venu, comme nous l'avons remarqué plus haut, vers l'an 536 de la fondation de cette Ville), & qu'il pouvoit, & même qu'il devoit y avoir eu à Rome, pendant ce temps, des Médecins ou Chirurgiens capables, non seulement de traiter les maladies des Romains, & de panser les plaies & les blessures qui leur arrivoient à l'armée, mais même de faire une opération aussi importante & aussi effrayante que l'opération césarienne, qui, au surplus, demande plus de courage que d'adresse, plus d'intrépidité que d'habileté, sur-tout lorsqu'on la pratique sur

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

ſur une femme morte, comme il paroît qu'il eſt arrivé à ces trois Dames Romaines. En interprétant de cette maniere le paſſage de Pline, ſans rien forcer, on voit que, de tout temps, il a dû y avoir des Médecins à Rome, & qu'il y en a même eu. Si l'on joint à cela l'autorité de *Denis d'Halycarnaſſe*, cité plus haut, & les preuves ſans nombre que nous avons accumulées, il ſera impoſſible alors de ſe refuſer à croire que les Romains ont toujours eu, comme tous les autres Peuples, des Médecins, ou des Chirurgiens, ſoit regnicoles, ſoit étrangers.

Appliquons l'authenticité de cette propoſition indubitable, à l'Art des accouchemens. Après l'exemple des trois opérations céſariennes, dont nous venons de parler, & qui certainement ont été pratiquées par des hommes, c'eſt-à-dire, par des Médecins ou Chirurgiens, on auroit certainement grand tort de ſoutenir que chez les Romains, les femmes ſeules pratiquoient les accouchemens; que dans les premiers ſiecles de leur République, cette partie de la Médecine, n'ait été exercée que par elles, l'ignorance où étoient alors les Romains, & où ſont communément tous les Peuples qui commencent à former des établiſſemens, feroient à la vérité préſumer que cela devoit être ainſi; mais les choſes n'ont pu long-temps demeurer dans le même état; & les mêmes raiſons qui, chez les autres Peuples, ont néceſſité le miniſtere des hommes dans les accouchemens, raiſons que nous avons rapportées plus haut, & que nous ne devons pas répéter ici, ont dû néceſſairement contraindre les femmes en travail,

history-of-obgyn.com Digitized by Google
obgynhistory.net

à avoir recours, dans certains cas, aux hommes qui leur paroiſſoient plus capables de les aider, de les délivrer, ſur-tout après avoir été abandonnées par les perſonnes de leur ſexe. L'expérience & les heureux ſuccès des hommes, auront rendu leurs ſecours de plus en plus néceſſaires dans les cas difficiles; & bientôt, ainſi qu'on le voit de nos jours, ils auront exercé concurremment avec les Sages-Femmes, un miniſtere qui, heureuſement pour les femmes, eſt des plus ſimples dans le plus grand nombre de cas.

Au ſurplus, comme les Auteurs n'ont rien laiſſé de poſitif par écrit ſur ce ſujet, & que rien n'eſt plus obſcur ni plus incertain que les mœurs & uſages des Romains durant les premiers ſiecles de leur République, il ſera libre à chacun de croire que pendant tout ce temps, les femmes ſeules, ou les hommes ſeulement, ou les deux ſexes, ont pratiqué les accouchemens: mais enſuite, plus on s'éloigne de ces temps reculés, moins il eſt permis de douter, parce qu'on a plus de preuves par écrit, & en conſéquence, plus de certitude ſur les uſages des Romains à cet égard. Si, par exemple, nous datons de l'époque de l'établiſſement de la Médecine grecque à Rome (je ne dis pas des Médecins Grecs, car cela eſt bien différent), c'eſt-à-dire, environ du ſeptieme ſiecle de la République, tous les Auteurs de ce temps nous offrent en foule des autorités & des preuves ſi claires & ſi évidentes, qu'il eſt impoſſible de douter que les Médecins ou Chirurgiens n'exerçaſſent les accouchemens auſſi

history-of-obgyn.com Digitized by Google
obgynhistory.net

librement que les Sages-Femmes. Ciceron (54) fait mention dans ſes Ouvrages, de différens Médecins, fort renommés de ſon temps; & pour qui les Savans & les gens de qualité avoient une eſtime particuliere, tels qu'un *Alexicon*, un *Nicon*, un *Cléophante*, un *Philippe*, un *Glicon*, tous Grecs établis à Rome, & qui y jouiſſoient de la plus grande réputation. Il eſt ſur-tout fait mention dans l'Hiſtoire, d'un nommé *Craterus*, grand Praticien, lequel étoit fort recherché des plus ſavans & des plus diſtingués de la Ville, & particuliérement de *Pomponius Atticus* (55), ami intime de Ciceron.

Seroit-ce aller trop loin, que d'avancer que tous les Médecins étoient vraiſemblablement appellés par l'un & l'autre ſexe, dans les maladies, & que par conſéquent ils devoient auſſi pratiquer les accouchemens? Ce que nous avons dit plus haut, au ſujet de l'opération céſarienne, donne à cette conjecture la plus grande probabilité. Il paroît cependant, par le témoignage du plus grand nombre des Auteurs, que cette partie de la Chirurgie étoit ſpécialement exercée par des femmes, & que, ſi quelquefois on y appelloit des Médecins, ce n'étoit que dans des cas difficiles, & lorſque les plus habiles Sages-Femmes ne ſavoient plus quel parti prendre. Les ſeules Comédies de *Plaute* (56) & de *Térence* (57), en fourniſſent une preuve ſans replique. On y voit que ce ſont toujours des Sages-Femmes qu'on appelle pour ſecourir les femmes en travail. Pline, en outre, comme nous l'avons déjà remarqué, parle

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

plus d'une fois dans son Histoire naturelle, des Sages-Femmes & de leurs fonctions. Il en cite sur-tout deux, nommées *Sotira* & *Salpe*, qui étoient apparemment celles qui avoient joui, pendant leur vie, de la plus grande réputation: enfin on trouve dans *Gruter* (58), *Reinesius* & *Gaspard Bartholin* (59), Auteurs que nous aurons plusieurs fois occasion de citer dans cet Ouvrage, plusieurs inscriptions sépulchrales, où il est fait mention des Sages-Femmes qui y sont nommées, & dont le nom latin est toujours ortographié par un P. *Obstetrix*, ce qui semble prouver que ce nom venoit des mots latins *ops opis*, qui signifie secours, & de *sto* pour *præsto*, qui veut dire *prêt*, en sorte que les deux mots joints ensemble, signifient prêt à secourir, ou au secours.

J'ai dit que *Térence* faisoit mention des Sages-Femmes dans ses Comédies. Pour le prouver, il suffira que je cite la Comédie de l'Andrienne. *Lesbie*, Sage-Femme, joue un rôle dans cette piece. C'est elle qui ouvre la scene du troisieme acte, en prescrivant ce qu'il est à propos de faire pour la santé de *Glycerion* nouvellement accouchée. La formule de son Ordonnance est très-précise, & mérite d'être remarquée. *Vous lui donnerez à boire ce que j'ai prescrit*, dit-elle, *& la quantité que j'ai ordonnée: je reviens ici dans un moment. Quod jussi ei date bibere, & quantùm imperavi, date: mox ego huc revertar.* Dans la même Comédie, acte premier, scene IV, *Térence* fait encore mention de cette même Sage-Femme, pour blâmer sa conduite, par ces deux vers:

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

Sanè pol illa temulenta est mulier & temeraria,
Nec satis digna cui primo partu committas mulierem.

Cette femme est certainement adonnée au vin, & téméraire, & ne mérite pas qu'on lui confie l'accouchement du premier enfant. Térence vivoit, comme on sait, vers le quatrieme siecle de la République Romaine, environ deux cents ans avant Jésus-Christ, & fut Contemporain de Scipion (60) & Lælius (61), qu'on prétend même avoir travaillé avec lui à ses Comédies. Il paroit donc que de son temps, les femmes, même les plus distinguées, appelloient des Sages-Femmes dans leurs accouchemens. Nous en fournirons encore de nouvelles preuves par la suite : il suffit, pour le moment, d'avoir fait voir que c'étoient principalement des femmes qui, chez les Romains, étoient employées dans les accouchemens, sur-tout dans les premiers siecles de leur République.

Mais les Médecins Grecs n'eurent pas plutôt formé des établissemens à Rome, que les Romains eux-mêmes s'adonnerent spécialement à la Médecine & à la Chirurgie. Le besoin, la nécessité & le desir naturel d'apporter plutôt eux-mêmes soulagement à leurs maux continuels, que d'en confier le soin aux autres, & de tâcher de remédier aux différentes maladies qui les attaquoient, la plupart, fruit malheureux du pervertissement de leurs mœurs, & suites trop funestes de leur fréquent commerce avec les Grecs; tels furent sans doute les motifs qui les porterent à cultiver un Art qu'ils avoient regardé,

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

dans le temps de leur tempérance & de leur sagesse, non seulement comme inutile, mais même comme cruel, & entiérement opposé aux Loix bienfaisantes de l'humanité.

Le nombre des Médecins ne fit alors qu'augmenter de jour en jour. Suétone en cite un fameux, nommé Antoine *Musa* (62), qui avoit été Affranchi d'Auguste, & devint ensuite Médecin. Il rapporte qu'il guérit cet Empereur d'une maladie dangereuse, par des bains froids qu'il lui fit prendre, ce qui lui acquit une grande réputation. Il paroît que ce Médecin ne connoissoit gueres d'autre remede; car *Horace* (63), *epist. lib. II*, *epistol. XV*, nous dit qu'ayant résolu de prendre les bains chauds de *Bayes*, il en fut détourné par *Musa*, qui lui conseilla plutôt de prendre les bains froids : *Nam mihi Bayas Musa supervacuas. Antonius, & tamen illis me facit invisum gelidâ cum perluor undâ per medium frigus*, &c.

Tout cela, me dira-t-on, prouve bien que, du temps d'Auguste, la Médecine étoit cultivée à *Rome*; mais rien ne prouve qu'il y eût des Accoucheurs : nous trouvons la solution de cette objection dans *Suétone* même que nous venons de citer. Cet Auteur dit qu'*Auguste* ayant épousé *Livie*, femme de *Tibere*, laquelle étoit déjà enceinte de *Néron*, son travail ayant été fort rude, on appella Antoine Musa en consultation. *In consilium*, dit *Suétone*, *vocatus fuit Antonius Musa pro partu accelerando.* Voilà une preuve bien convaincante, que si, du temps d'Auguste, les Médecins ne pratiquoient pas les accouchemens, ils étoient du moins appellés

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

pour donner leurs avis, & accélérer l'accouchement dans les cas épineux. Il eſt facheux que ce Médecin n'ait rien laiſſé par écrit, qui nous eût appris en quel état étoit alors l'Art des accouchemens.

Nous n'avons que très-peu de connoiſſances, comme on le verra plus bas, ſur ce qu'ont penſé, ſur l'art d'accoucher, les Médecins qui ſont venus depuis Hypocrate juſqu'à Celſe, qui vécut ſous les Empereurs *Auguſte*, *Tibere* & *Caligula*: il nous apprend que de ſon temps, il y avoit à Rome des Chirurgiens habiles & diſtingués, tels qu'un *Triphon* pere, un *Evelpiſe*, fils de *Phregès*, un *Mégas*, plus ſavant qu'eux tous. *Celſe* a connu leurs Ouvrages qui ſont perdus depuis long-temps; & c'eſt ſans doute dans ces mines riches & fécondes, qu'il a puiſé tout ce qu'il nous a laiſſé ſur la Chirurgie, & en particulier ſur l'Art des accouchemens. Ce ſentiment que M. *Dujardin* appuie de nombre de preuves, dans ſon *Hiſt. de la Chirurgie*, *pag.* 352, fait voir que, long-temps avant *Celſe*, bien des Auteurs avoient écrit avec ſuccès ſur les accouchemens; ce qui ſemble prouver qu'ils les avoient pratiqués. *Celſe* a réſumé toutes les connoiſſances acquiſes juſqu'alors ſur l'Art de guérir: des 8 livres qui compoſent ſes Œuvres, nous n'en tirerons que ce qui a trait aux accouchemens.

Ce que Celſe a écrit de mieux ſur cette matiere, conſiſte dans deux réflexions très-utiles, qui, juſqu'à préſent, loin de trouver des Contradicteurs, ont été, au contraire, exactement ſuivies & miſes en pratique. La premiere eſt ſur la maniere d'ouvrir &

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

de dilater l'orifice de la matrice : *il faut*, dit-il ; *introduire le doigt bien graissé dans l'orifice, quand il s'entr'ouvrira ; y en mettre ensuite un second dans les mêmes circonstances, & ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les doigts y soient introduits, dont on se servira alors en les écartant comme d'un* speculum uteri, *pour dilater cet orifice, & faciliter l'introduction de la main qui doit agir dans la matrice* : *Medicus unctæ manus indicem digitum primum debet inserere atque ibi continere, donec iterum id os aperiatur, rursùs alterum digitum dimittere debebit, & per easdem occasiones alios, donec tota esse intùs manus possit. C'est peu de chose que cette invention*, dit M. *Astruc ; mais personne n'en avoit parlé avant Celse, & depuis, tout le monde s'en est servi, & on s'en sert encore.* La seconde réflexion de cet Auteur, justement appellé l'*Hypocrate Latin*, est beaucoup plus importante, en ce qu'elle apprend, contre l'opinion commune jusqu'alors, qu'on peut terminer facilement & heureusement les accouchemens, sans crochets, en tirant les enfans par les pieds : *in pedes quoque conversus infans non difficulter extrahitur, quibus apprehensis, per ipsas manus commodè educitur.* Pour cet effet, il veut qu'on ait soin de tourner sur la tête ou sur les pieds l'enfant, s'il est autrement placé dans la matrice.

Il est vrai que *Celse* ne parle que d'un enfant mort dans ce viscere ; mais il étoit aisé de conclure qu'on pouvoit employer avec succès la même pratique, pour accoucher d'un enfant vivant mal situé. C'est pourtant ce que l'on n'a point fait ; & malgré l'autorité d'un aussi grand

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

Maître, l'ancien préjugé a encore prévalu, tant il eſt difficile de déraciner les erreurs qui préſentent en leur faveur une longue poſſeſſion. Cela eſt ſi vrai, que *Pline*, que nous citons ſouvent, qui a vécu long-temps après *Celſe*, ſous les Empereurs *Veſpaſien* & *Tite*, condamne, dans ſon Hiſtoire naturelle, l'accouchement par les pieds. Quoiqu'il ne fût pas Médecin, il étoit aſſez inſtruit dans cette ſcience, pour faire la différence des deux eſpèces d'accouchemens. D'ailleurs, dans ce qu'il avance, il atteſte l'opinion des Médecins de ſon ſiecle, & il affirme comme un fait avéré, que l'accouchement par les pieds, étoit reconnu pour être un accouchement contre nature. Il ajoute qu'on appelloit *Agrippas* les enfans qui naiſſoient de cette maniere, comme pour dire en latin, qu'ils naiſſoient avec beaucoup de peine, *Hiſt. natur. lib. VII, cap. VIII. In pedes procedere naſcentem, contrà naturam eſt, quo argumento, eos appellavére Agrippas, ut ægrè partos.* Preſque tous les Médecins ont ſuivi le même ſentiment; les principaux ſont *Galien*, *Galcatius de Sainte-Sophie*, *Comment. in nonum Rhaſis*, *fol. 82 v°.* dont les Biographes ne diſent rien; *Bernard de Gordon* (64), *Rhodion Eucharius*, *Mercurialis* (65), *Ruef* (66), ainſi que pluſieurs autres, dont nous parlerons, art. IX.

Cependant, quelque commune que fût cette opinion, elle n'a jamais été univerſelle, & il s'eſt élevé pluſieurs Médecins & Chirurgiens de réputation, qui, ſans ſe laiſſer éblouir par le préjugé vulgaire, ni ſéduire par l'autorité d'Hypocrate & de Galien, ont loué & approuvé

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

l'accouchement par les pieds. Tels ſont Paul d'Egine (67), Valeſcus *de Tarenta*, &c. (68) & autres, dont nous parlerons également, art. IX, & qui tous louent & approuvent cette eſpece d'accouchement, quand l'enfant ſe préſente dans cette poſture : quelques uns même conſeillent de l'y ramener, dans les accouchemens où il ſe préſente mal. Cette queſtion a donc été long-temps indéciſe ; on n'en doit pas être ſurpris, parce qu'il eſt toujours très-difficile de détruire les préjugés, ſurtout lorſqu'ils ſont fort anciens & très-accrédités. *Riviere* (69), Médecin de réputation, condamnoit encore en 1651, l'accouchement par les pieds ; & *Mauriceau* remarque dans la premiere édition qu'il publia en 1664, de ſes maladies des femmes groſſes, que pluſieurs Auteurs vouloient encore, que lorſque l'enfant préſente les pieds, on le retourne pour faire venir la tête la première : mais après avoir dit qu'il étoit difficile, pour ne pas dire, impoſſible, d'exécuter ce conſeil, *Mauriceau* conclut qu'il vaut mieux tirer l'enfant par les pieds, quand il les préſente, que *de ſe mettre au haſard de pire choſe en le retournant.*

Enfin la raiſon l'a emporté : les avis ne ſont plus partagés ſur cette eſpece d'accouchement, que l'on regarde comme auſſi naturel que celui par la tête. On eſt perſuadé à préſent, que non-ſeulement on ne doit pas retourner l'enfant quand il ſe préſente par les pieds, mais que c'eſt au contraire à cette poſition qu'il faut le ramener dans preſque toutes les mauvaiſes ſituations où il peut ſe trouver dans la matrice. Cette

history-of-obgyn.com Digitized by Google
obgynhistory.net

pratique paſſe, avec raiſon, pour une regle fondamentale de l'Art d'accoucher, de laquelle on ne peut impunément s'écarter; elle a apporté un dégré de perfection dans cet Art, en procurant un moyen facile & prompt d'exécuter les accouchemens qui autrefois étoient très-longs, très-difficiles & très-laborieux, & ſouvent funeſtes à la mere ou à l'enfant, & quelquefois à tous les deux. On peut conſulter ce que dit à ce ſujet M. Aſtruc dans le parallele qu'il fait de l'accouchement par la tête, & de celui par les pieds. Si l'ancien préjugé ſubſiſte encore quelque part, ce qui pourroit bien être, tant l'ignorance eſt grande dans certains endroits, ce n'eſt que dans quelque recoin de Province, où le défaut d'inſtructions, la difficulté d'aborder, empêchent la vérité de parvenir. Nous avons cru devoir, quoique cela nous ait un peu écarté de notre ſujet, traiter de ſuite tout ce qui regarde l'hiſtorique de l'accouchement par les pieds, afin de n'être point obligé d'y revenir. Nous allons maintenant continuer l'Hiſtoire de l'Art des accouchemens chez les Romains.

On a vu par le paſſage de Suétone, concernant *Antoine Muſa*, que ce Médecin fut appellé au travail de Livie, femme d'Auguſte, *pro partu accelerando*, pour accélérer l'accouchement; ce qui ſemble prouver que dès-lors les Médecins étoient appellés dans ce cas: mais nous avons obſervé en même temps, que néanmoins les Sages-Femmes étoient toujours en poſſeſſion de cette fonction, à laquelle même elles étoient plus ſouvent appellées que les

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

hommes. Il paroît que le même usage, quant à cette partie de l'Art de guérir, se soutint dans la décadence de l'Empire. *Ammien Marcellin* (70), Historien du quatrieme siecle, assure qu'*Eusébie*, femme de l'Empereur *Constance*, fils de *Constantin-le-Grand*, jalouse de la fécondité d'*Hélene*, sœur de son mari, & femme de *Julien l'Apostat*, gagna la Sage-Femme qui devoit l'accoucher dans les Gaules où son mari commandoit, & l'engagea à faire mourir l'enfant dont elle accoucheroit, en coupant trop court le nombril, c'est-à-dire, le cordon ombilical, *præfecto plus quàm convenerat umbilico*, dit *Ammien Marcellin*.

On peut rapporter à ce temps, quoique bien moins ancien, un Médecin, dont l'Ouvrage divisé en trois livres, a été publié sous différens noms. M. *Astruc* croit que le véritable étoit *Théodore Priscien*, qui lui paroît avoir vécu vers le huitieme siecle de J. C. Des trois livres dont son Ouvrage est composé, il adresse le troisieme qui est intitulé *Gynæcea ad Salvinam*, selon l'édition de *Bayle*, ou *ad Victoriam* selon l'édition de Strasbourg : mais cela revient au même, par rapport au sujet que nous traitons ; car il paroît par les paroles de Priscien, que c'étoit à une Sage-Femme que ce livre étoit adressé. Enfin une femme appellée *Trotula*, qui paroît avoir vécu dans le treizieme siecle, & que l'on peut soupçonner avoir été une Sage-Femme, ainsi qu'il est prouvé par l'Ouvrage même, composa un Ouvrage qu'on doit regarder comme le premier Traité particulier qui ait été fait sur les accouchemens. Il est bien étonnant que M. *Portal* ne dise rien, ni

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

de *Priſcien*, ni de *Trotula*, ni par conſéquent de leurs Ouvrages, dans ſon Hiſtoire de la Chirurgie. On pourroit peut-être faire le même reproche à M. *Dujardin*, au moins quant à *Théodore Priſcien*, qui certainement a écrit avant *Celſe*.

Nous avons déjà fait remarquer ci-deſſus, que l'uſage des crochets étoit très-ancien, pour retirer les enfans morts dans le ſein de leur mere. Hypocrate en parle dans ſon premier livre des maladies des femmes, comme d'une coutume reçue ; mais c'eſt dans Celſe qu'on trouve un détail plus circonſtancié de l'uſage qu'on en faiſoit, pour l'extraction des enfans morts, & du danger qu'il y avoit que le crochet venant à s'échapper, ce qui arrivoit ſouvent, il ne déchirât l'orifice de la matrice, & ne mît l'Accouchée dans le plus grand danger : *Alors*, dit il, *ſi la tête eſt très-proche, il faut enfoncer un crochet poli de toutes parts, dont la pointe ſoit courte, que l'on plante avec ſoin dans l'œil, dans l'oreille, ou dans la bouche, & quelquefois même dans le front, & qui, étant enſuite retiré, entraîne avec lui l'enfant. Cependant... lorſque l'ouverture de la vulve ne le laiſſe pas ſortir, l'enfant eſt meurtri, & la pointe du crochet ſe porte ſur l'ouverture même de la vulve, d'où s'enſuivent des accidens fâcheux, & un grand danger de mort. De re medicâ, lib. VII, cap. 29. Tum ſi caput proximum eſt, demitti debet uncus undiquè lævis, acuminis brevis, qui vel oculo, vel auri, vel ori, interdùm etiam fronti rectè injicitur, donec attractus infantem educit. Attamen... ore vulvæ non emittente eum, infans abrumpitur,*

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

& unci acumen in ipsum os vulvæ delabitur, sequiturque nervorum distentio, & ingens periculum mortis. Les Médecins qui ont écrit depuis *Celse*, ont conseillé la même pratique dans ce cas, quoiqu'ils soient convenus tous du danger dont *Celse* avoit averti. Plusieurs même ont proposé d'employer deux crochets, un de chaque côté, pour tirer l'enfant plus directement; ce qui devoit au contraire, comme on s'en doute bien, augmenter le danger. On ne s'est pas même contenté de simples crochets. *Rueff*, dont nous parlerons plus bas, a imaginé un bec de canard & des pincettes; & *Ambroise Paré*, un instrument qu'il appelle pied de gryphon. Il suffit de voir ces cruels ferremens, pour prononcer qu'ils n'ont jamais dû être employés deux fois de suite, & que leurs Auteurs ne les ont imaginés, que pour orner leurs ouvrages de figures bisarres & ridicules.

L'Histoire rapportée par *Ammien Marcellin*, au sujet de la femme de l'Empereur *Constance*, prouve sans replique, que, long-temps même après la chûte de la République Romaine, les Sages-Femmes étoient encore en possession de l'Art des accouchemens; ce n'est pourtant pas qu'il n'y eût alors, sur-tout dans les grandes Villes, des Chirurgiens qui faisoient une étude particuliere de l'Art d'accoucher, & qui étoient appellés dans les cas difficiles, où les Sages-Femmes sentoient leur insuffisance, comme lorsque l'enfant étoit en travers dans la matrice, & qu'elles ne pouvoient le retourner; lorsqu'il étoit hydropique ou monstrueux; quand il étoit mort; quand elles avoient séparé la tête du

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

corps, celle-ci étant reſtée dans la matrice; (cas particulier qui exerce encore aujourd'hui la ſagacité de nos Accoucheurs; les uns prétendant qu'il faut abandonner cette tête à la nature & aux ſeules forces expulſives de la matrice; les autres voulant qu'on la retire à quelque prix que ce ſoit, comme corps étranger, capable de faire périr la femme); quand enfin il y avoit quelque vice de conformation dans les parties naturelles de la femme; alors le Chirurgien tâchoit par ſon adreſſe de la délivrer. Il avoit recours aux inſtrumens uſités en pareil cas, & dont nous parlions il n'y a qu'un moment, les crochets, les becs de corbin, & autres que nous a très-ſoigneuſement tranſmis *Paré*, d'après *Albucaſis*. Mais comme, heureuſement pour le femmes, ces cas particuliers étoient fort rares, les Sages-Femmes ſont toujours reſtées en poſſeſſion de faire le plus grand nombre d'accouchemens, au moins juſqu'au dix-ſeptieme ſiecle, où les choſes ont commencé à changer beaucoup de face, comme on le verra plus bas par le tableau hiſtorique des progrès faits dans l'Art des accouchemens.

On a dû voir par les paſſages différens des anciens Auteurs que nous avons cités, que tous les Médecins anciens qui ont publié des traités complets de Médecine, ont parlé de l'Art d'accoucher, comme partie de cette Science. Celſe donne le nom de Médecin à l'Accoucheur qu'il charge du ſoin de retirer l'enfant mort dans le ventre de ſa mere. *Medici præpoſitum eſt*, dit-il, *ut eum manu dirigat, vel in caput, vel etiam in pedes, ſi forte aliter com-*

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

poſitus eſt. Ce paſſage eſt une nouvelle preuve que, de ſon temps, les hommes pratiquoient les accouchemens : mais il y a dans le même livre un autre endroit qui eſt encore plus précis ſur cet objet ; c'eſt, lorſqu'en parlant de la maniere de retourner l'enfant dans la matrice, Celſe veut que le Médecin place la femme, de façon que le bas de ſon ventre ſe trouve vis-à-vis de lui : *ita ut imus venter in Medici conſpectu ſit.* Cet Auteur ne ſe fût certainement pas ainſi exprimé, & n'eût pas auſſi poſitivement employé dans ces deux paſſages le mot *Medicus*, s'il n'eût regardé les opérations qu'il décrivoit, comme appartenantes aux hommes ſeuls, & ſi ce n'eût été l'uſage alors qu'eux ſeuls les exécutaſſent.

Ces paſſages font voir de plus, ce qui d'ailleurs eſt prouvé par pluſieurs autres raiſons, que, du temps de Celſe, la Médecine & la Chirurgie étoient exercées par les mêmes perſonnes qui embraſſoient toute l'étendue de l'Art de guérir. On ne doit pas en être ſurpris ; les connoiſſances qu'on avoit ſur chacune des Parties, étoient, dans ces temps reculés, aſſez bornées, pour que les mêmes perſonnes puſſent ſuffire à les apprendre & à les pratiquer : mais à force d'approfondir les matieres, les connoiſſances ſe ſont ſi fort multipliées, on a obſervé tant de nouvelles maladies inconnues juſqu'alors, on a, dans ces mêmes maladies, diſtingué tant de différentes nuances, tant de différentes cauſes, tant de différentes indications, qui demandent des ſecours différens, que les mêmes

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

mêmes perſonnes ne pouvant plus ſuffire à toutes, on a été obligé de partager l'étendue de la profeſſion, & de diſtinguer, pour la pratique, la partie chirurgicale du reſte de la Médecine. Cette diviſion a été plus d'une fois tentée, & plus d'une fois ſuſpendue; elle a pourtant eu lieu, il y a déjà pluſieurs ſiecles; ce dont on peut ſe convaincre par la lecture des Ouvrages de *Galien*, & des Médecins Arabes, du temps deſquels la Chirurgie étoit entiérement ſéparée de la Médecine, & livrée à des gens ſans nom, & ſans lettres. Vers le onzieme & le douzieme ſiecle, la Médecine étoit cultivée par des Clercs; & comme l'Egliſe Romaine interdiſoit toute effuſion de ſang, ſuivant cet axiôme, *Eccleſia abhorret à ſanguine*, les Médecins ſe virent obligés d'abandonner la Chirurgie aux Barbiers: il n'y eut que très-peu de Médecins qui oſaſſent exercer cette partie de l'Art de guérir. Tels ſont *Roger* (71), *Théodoric* (72), *Lanfranc* (73), *Salicet* (74) &c. Brunus (75) dit formellement: *operationes noluerunt Medici, propter indecentiam, exercere: ſed illas Barberiorum manibus reliquerunt.* N'eſt-ce pas encore là le prétexte qu'alléguent les Médecins de nos jours, pour ne pas exercer la Chirurgie; comme s'il pouvoit y avoir de l'indécence à exercer un Art, de quelque maniere que ce ſoit, ſitôt qu'il tend au bien & au ſoulagement de l'humanité?

Mais, quelqu'ait été, & dans quelque temps que ſe ſoit faite la diviſion de la Médecine & de la Chirurgie, notre principal objet eſt d'examiner ſi cette diviſion a été utile à l'Art d'ac-

history-of-obgyn.com Digitized by Google obgynhistory.net

coucher : la simple réflexion suffit pour prononcer affirmativement. Si ensuite on a recours à l'expérience, on sera encore plus convaincu de l'utilité réelle de cette division. Il y a déjà long temps que l'Art d'accoucher est devenu un Art particulier, & presque séparé des autres parties de la Chirurgie ; mais c'est sur-tout à présent qu'il peut être considéré comme tel ; ce qui n'a pu tourner qu'à l'avantage du Public. A mesure que cette séparation de la pratique des accouchemens du reste de l'Art de guérir, s'est formée, il a été convenable de détacher du Corps de la Chirurgie, tout ce qui concernoit cette partie, & d'en faire des traités particuliers, dont l'étendue répondit au recueil immense des connoissances acquises depuis *Hypocrate*, sur cet objet. Les Auteurs qui ont embrassé dans leurs Ouvrages toute la Médecine, ont continué à traiter des accouchemens, mais ç'a toujours été trop succinctement, & peut-être eût-il mieux valu que la plupart n'en eussent rien dit. Celui après Celse, qui, chez les Romains, a le plus écrit sur la médecine, mais non sur les accouchemens, est Claude Galien : car il a seulement traité de l'anatomie de la matrice, de la formation du fœtus, *&c.* Voici d'après Chartier (76), les titres des livres qui concernent les accouchemens, *tom. IV de uteri dissectione liber. tom. V. An animal sit quod in utero est lib. I. de septimmestri partu, liber.* Mais notre intention étant de consacrer un chapitre particulier pour l'examen sommaire des Auteurs qui, depuis Hypocrate, jusqu'à nos jours, se sont

history-of-obgyn.com Digitized by Google
obgynhistory.net

occupés dans leurs écrits, ſoit en général, ſoit en particulier, des accouchemens, nous en reſterons-là pour le moment, & nous continuerons notre Hiſtoire des accouchemens, en parlant des uſages & des coutumesdes Arabes, relativement à cette partie de la Chirurgie.

history-of-obgyn.com Digitized by Google
obgynhistory.net